

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

INSTANCE TA 737/88/CG.V
VILLE DE ROYAN/FAVA

SG 88/110

DATE DE CONVOCATION

03 Novembre 1988

DATE D'AFFICHAGE

03 Novembre 1988

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 17

Nombre de votants 19

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent Quatre-Vingt Huit
le 10 Novembre à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur DE LIPKOWSKI, Député-Maire
M. DE LIPKOWSKI, Député-Maire
Etaient présents MM. TAP-BOUTET-DAUZIDOU-BENOIT Mme BUCHET
Adjoints
MM. BARBAT-BASSOU-Mme CENAC-M. COUNIL-Mmes DEGAYE-JEAN-MM. LAPERCHE
POTENNEC-RIVES-RODDOT-THOMAS- Conseillers

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT
Me LAFAYE par M. TAP
M.

Absents : MM. MOST Adjoint, M. BARRAUD-DUCHEKON- M. CANDAU -
M. BIROLLEAU-Mmes DEVIGNE-FONTAN-GAUDIN-Mrs GEOFFROY-LACOTTE-LEGUEUT
MARCONI-MONNARD-PAPEAU-REVOLAT- Conseillers

Monsieur POTENNEC est élu secrétaire de séance.

Par courrier du 13 Septembre 1988, le
Secrétaire Greffier du Tribunal Administratif de
POITIERS nous a notifié une instance TA 737/88/CGV
enregistrée le 12 Septembre 1988 et par laquelle
Monsieur Roland FAVA demande que la Ville de ROYAN
soit condamnée à lui verser une indemnité de
20.000 F. (Vingt mille francs).

Il convient donc de désigner notre avocat
habituel pour défendre les intérêts de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu l'instance TA 737/88/CG.V,
- Vu l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

.../...

PREMIER ADJOINT GREFFIER
ROCHEFORT, LE

18 NOV. 1988

APPLICATION LOI N° 822
du 2-3-1982

D E C I D E

- de désigner Maître Louis DUCROS, Avocat à la Cour, 9 rue de la Marne à POITIERS, afin de défendre les intérêts de la Ville dans cette instance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre MM. les Membres présents,
Pour extrait conforme,



Pour le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint,

Y. TAP

